



Orvault / Réunion publique riverains

Projet : Felix Vincent (section Goupil <>Ferrière)

Date : 18 décembre 2018

Compte-rendu (en accompagnement de la diffusion de la présentation)

500 personnes avaient été invitées à cette réunion (boitage de l'invitation). Un peu plus de 100 étaient présentes

La présentation aux habitants et riverains de Felix Vincent et des rues adjacentes a fait suite à plusieurs séances de travail avec un groupe habitants et les conseils de quartier de Petit Chantilly et Ferrière. L'objectif était de recueillir l'avis des riverains sur le projet pour permettre ou non la poursuite des études par Nantes Métropole et un passage pour délibération en conseil communautaire fin 2019 – début 2020.

Des remarques ont principalement portées sur

- La politique de densification portée par le PLU et PLUm
- L'augmentation « insoutenable » des flux de circulation sur cet axe mais aussi sur l'ensemble du territoire
- Le problème d'équilibre entre l'arrivée de population et la capacité du quartier, du fait notamment d'une structuration pour du pavillonnaire, à accueillir sans dégrader le cadre de vie des habitants
- Le calendrier

Aménagement de voirie et contexte d'urbanisation	
<i>Pourquoi le projet arrive maintenant alors que 4 projets immobiliers à venir et peut être d'autres ? sera-t-il adapté à cette évolution du contexte ?</i>	<ul style="list-style-type: none">• La chaussée est très dégradée, cela fait plusieurs années que les riverains demandent une intervention. Une enveloppe budgétaire (300 000€) avait été fléchée sur ce mandat pour des travaux d'entretien rénovation sécurisation.• Si l'on attend que les projets immobiliers sortent, compte tenu des recours, on inscrit cela dans du long terme, voire très long terme.• Il s'agissait donc de profiter des travaux de rénovation de chaussée (budget acquis), rendus incontournables à la suite d'une intervention obligatoire de rénovation des réseaux de l'assainissement sur le 1^{er} trimestre 2019, pour réfléchir à un projet plus global permettant de pacifier cet axe primaire (7 000 veh /j) et d'intégrer les modes doux de façon sécurisée.
<i>Construction de immeubles : où en sont les 4 projets ?</i>	<ul style="list-style-type: none">• 2 projets sont en état d'instruction• 2 projets font l'objet de recours
<i>Gestion des travaux au droit des projets de construction</i>	<ul style="list-style-type: none">• Une vigilance sera de mise pendant la phase travaux• Les constructions qui interviendront après la réalisation du projet en 2020 devront ne pas dégrader le réalisé. Pour ce faire, un constat est fait avant et après pour engager la responsabilité du constructeur à remettre n état en cas de dégradation de l'espace public.• Il peut arriver aussi qu'une zone soit laissée en provisoire au droit de l'opération le temps qu'elle se finisse pour éviter gêne mutuelle et dégradation. Le restant à faire intervient ensuite.

Aménagement de voirie et contexte d'urbanisation	
<i>Il y a une contradiction entre le statut de voie principale de Felix Vincent et la dégradation du service de transports en commun. Le 79 ne rend pas le service que rendait le 12. De même, il y a une contradiction entre le PLUm qui prévoit de densifier cet axe qui n'a de principal que le nom. Son gabarit ne suit pas pour accueillir plus de véhicules, de stationnements, de modes doux... de façon sécurisée et apaisée</i>	L'apport de population sur la centralité du Petit Chantilly peut être un levier pour redéployer un transport public complémentaire et proposer une alternative à l'usage de la voiture, en complément des modes doux que la ville souhaite déployer dès que possible dans tous les projets de requalification de voirie.
Traitement de la circulation	
<i>Mise en sens unique de la rue avec un report d'un sens sur Bignon / Jeunesse</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Cette option a été étudiée mais ne semble pas viable dans la durée sur un axe primaire. • Pour autant, 1^{er} trim 2019, ce scénario va être testé sur 2 mois grandeur nature à l'occasion des travaux d'assainissement (une info travaux sera distribué dans les boîtes à lettres des riverains). <ul style="list-style-type: none"> ➔ Il est proposé de faire des mesures pour évaluer le dispositif. ➔ Des mesures de sécurité seront prises au niveau du collège Jean Rostand par où se fera en partie la déviation • Par ailleurs, il sera regardé dans les mesures existantes et à venir la proportion de résidents pour faire la part entre les déplacements pendulaires et les déplacements de desserte locale. • Enfin, dans une 2^e phase, la ville propose d'étudier de près la suggestion d'un habitant de réfléchir à bloquer l'effet transit au niveau de la rue Goupil (proposition d'un sens unique au niveau des commerces)
<i>Maillage des grandes avenues pour transit. Quid de la Cornouailles ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La coulée verte de la Cornouailles est conservée. • Un travail a été conduit entre avril et novembre 2018 avec les habitants pour intensifier l'usage de cet espace de vie.
<i>Suppression du feu bas de Felix Vincent au niveau du Pont du Cens, pour un giratoire</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Pont du Cens va être complètement revu dans le cadre des orientations d'aménagement de la Route de Rennes avec à terme un réalignement de la rue Chanoine Poupard avec Felix Vincent. • En attendant, la Ville a d'ores et déjà demandé à Nantes Métropole d'étudier la suppression des feux Patouillerie et Felix Vincent pour la création de 2 giratoires.
Traitement de la vitesse	
<i>Trottoirs traversant peuvent être dangereux avec vitesse des vélos (cf Ferrière)</i>	La piste cyclable sur trottoir sera dans le sens montant où la vitesse est moindre. Le risque devrait être corrigé.

Traitement de la vitesse	
<i>Vitesse à faire respecter par l'ajout de dos d'âne ou plateaux à chaque passage piéton</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Il a été fait le choix de passer cette section, malgré sa fonction d'axe primaire, à 30 car elle va présenter un certain nombre d'obstacles (stationnements créant des chicanes, des pincements, stations apaisées) qui vont ponctuer le linéaire et son profil moins généreux, plus resserré, va nécessairement contraindre la prise de vitesse. • Des comptages avant et après seront faits pour évaluer l'efficacité du 30. Si besoin, des ajustements comme ceux évoqués (dos d'âne, plateaux, autres) seront réalisés. Pour information, coût d'un plateau : entre 30 et 50 000€ • Nantes Métropole regardera les moyens de davantage prononcer la giration sur le rond-point de la Liberté pour éviter prise de vitesse.
Traitement phonique	
<i>Traitement phonique de la chaussée</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Cela peut être regardé. Cependant par retour d'expérience, le traitement phonique de la chaussée s'avère efficace pour une certaine vitesse (plutôt à partir de 70 km/h). • Le fait de passer à 30 cet axe et les rues connexes devrait être déjà une plus-value pour lutter contre les nuisances sonores.
Traitement du stationnement	
<i>Calage des stationnements rue de la Source à revoir car irréalistes en terme de manœuvre</i>	Nantes Métropole fera une visite sur site pour évaluer les dysfonctionnements et ajuster.
<i>Pour augmenter le nombre de stationnements, pourquoi ne pas aménager des plateformes devant les nouveaux collectifs en prenant un peu de leur terrain à bâtir pour permettre du stationnement en épis ?</i>	<p>L'espace n'appartient pas à la ville. Le terrain à bâtir est jusqu'au droit du trottoir. Le promoteur peut l'aménager pour du stationnement privé. La ville ou Nantes Métropole ne peut se porter acquéreur d'une bande pour permettre une zone de retrait pour du stationnement que s'il y a un emplacement réservé.</p> <p>Par ailleurs, aujourd'hui, on évite le stationnement en épis sur les voies principales avec un trafic important (manque de visibilité en sortie) et contraintes par les bandes cyclables. Cela ne peut donc pas être une solution sur Félix Vincent.</p>
<i>Pourquoi ne pas créer plus de stationnements plutôt que de végétaliser ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Là où il y a de la végétalisation, la chaussée est trop étroite ou le linéaire restant insuffisant pour accueillir du stationnement. • Nantes Métropole étudie le calepinage pour optimiser au maximum le nombre de stationnements tout en conservant les espaces pour permettre les manœuvres des riverains
<i>Problème de visibilité rue de la Pépinière en raison de stationnements de camions – pose de miroir ou dégagement ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'y a plus de miroir posé dans la métropole. • Nantes Métropole va vérifier l'angle de visibilité pour qu'il soit dégagé.
Place du vélo	
<i>Piste vélo sur le sens descendant de la rue Felix Vincent à la place de la végétalisation</i>	<ul style="list-style-type: none"> • La végétalisation est très séquencée et la place qu'elle laisserait ne permettrait pas avoir une bande continue sécurisée tout du long • Le sens descendant présentera des flèches vertes indiquant la place du vélo. L'instauration de la zone 30 permettra de sécuriser la cohabitation des modes de déplacement.

Place du vélo	
<i>Place du vélo à revoir jusqu'au pont du Cens et notamment en autorisant le vélo sur le trottoir très large tout en bas où la chaussée est très étroite</i>	<ul style="list-style-type: none"> La ville souhaite retravailler la place du vélo sur ce tronçon pour éviter un conflit d'usage vélo / piéton sur le trottoir le long de la Gobinière, trop étroit pour cette fonction double. <ul style="list-style-type: none"> ⇒ étudier la possibilité de faire passer le vélo par l'intérieur du parc de la Gobinière. Sur la partie plus basse, pour assurer la continuité, Nantes Métropole regardera la faisabilité de faire remonter de façon sécurisée le vélo sur le trottoir vu la largeur décrite.
Calendrier de travaux	
<i>Calendrier qui présente 2 écueils 1/ pourquoi pas faire les travaux à la suite des travaux d'assainissement, cela éviterait d'y revenir à 2 fois 2/ risque de remise en cause du projet si changement de majorité</i>	<p>1/ Si on était resté sur l'enveloppe initiale ERS de 300 000€ les travaux auraient pu réaliser en 2019 à suivre les travaux d'assainissement. Le budget de 800 000€ porte sur un projet plus ambitieux qui demande des délais supplémentaires en 2019 liés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> *des études à conduire en complément de ce qu'a déjà réalisé Nantes métropole par des cabinets experts *la consolidation du programme au regard des échanges de cette réunion *la consultation des entreprises *la passation de marchés publics *le suivi administratif lié à un passage en conseil communautaire pour acceptation du projet et vote du budget <p>Cela amène raisonnablement à envisager la mise en œuvre du projet au 1^{er} semestre 2020.</p> <p>2/ Le programme de crédits est celui de la métropole et il court jusqu'à fin 2020. Le projet, dans les dimensions qu'il revêt maintenant, fera l'objet d'une délibération au Conseil communautaire de décembre 2019 ou janvier 2020, qui viendra entériner et le projet et le vote des crédits pour sa réalisation. Cela garantit que ce projet ne sera pas remis en cause même en cas de changement d'équipe municipale.</p>
<i>Compte tenu des calendriers décalés (mars 2019 puis avril 2020), quelle remise en état des trottoirs et quelle sécurisation de la chaussée qui présente des trous importants ?</i>	<ul style="list-style-type: none"> Les trottoirs démolis seront remis à niveau par un bicouche basique d'attente La chaussée fera l'objet d'une analyse précise par Nantes Métropole pour intervenir en 2019 sur les zones à sécuriser a minima.
<i>Calendrier de l'organisation des stationnements dans les rues adjacentes</i>	<ul style="list-style-type: none"> Partout où c'est possible la ville souhaite remettre le stationnement sur la chaussée pour libérer les trottoirs. La ville s'engage à commencer à travailler sur les rues adjacentes. Un travail rue par rue va pouvoir selon expertise de Nantes Métropole s'engager avec les riverains concernés dès 2019. Un calendrier de concertation pour l'organisation des rues connexes va être consolidé par la ville avec Nantes Métropole début 2019 pour permettre des déclencher les rencontres avec les riverains dès que possible. Pour les rues privées, Nantes Métropole prendra contact avec les copropriétés pour engager les discussions.